

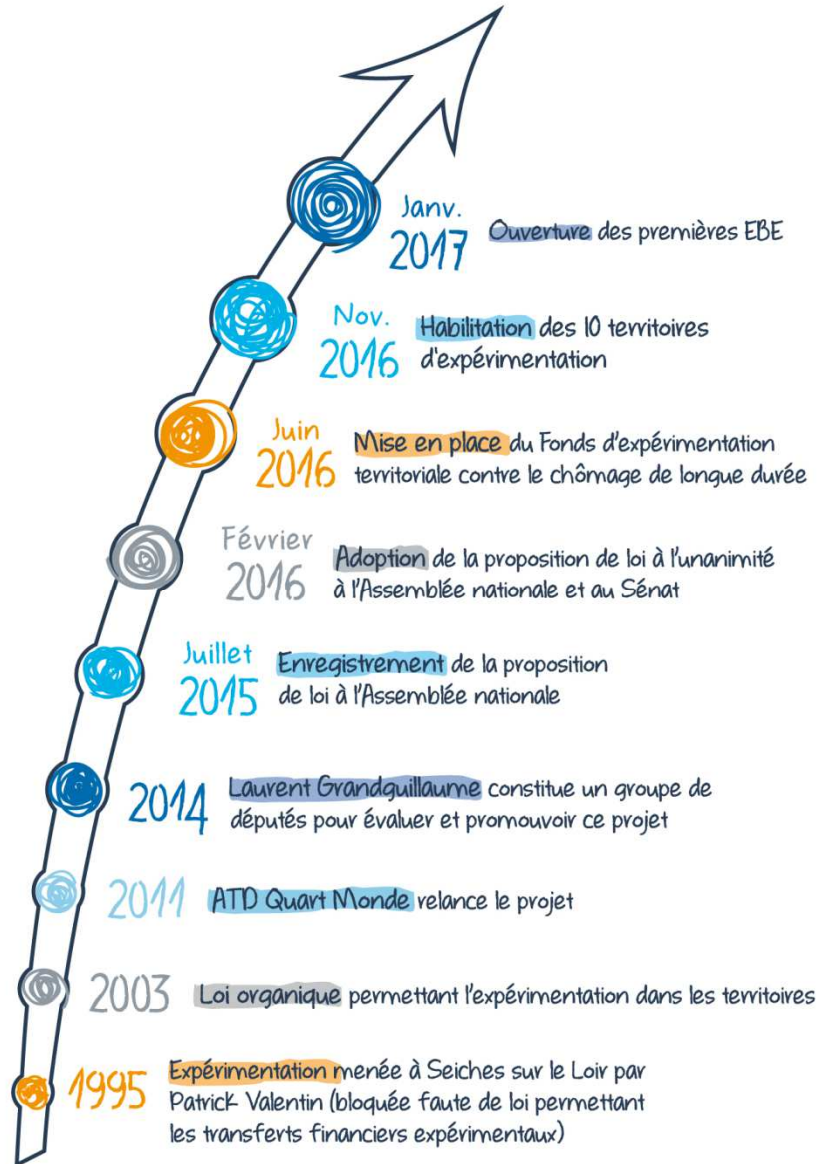


**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**

[www.tzcld.fr](http://www.tzcld.fr)



## TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE



- De 2016 à juin 2018, contacts, participation de la Métro aux principaux évènements nationaux
- 8 Juin 2018 Atelier Forum du Bien Vivre
- 27 Juin 2018 Première réunion du collectif
- 18 Sept.2018 Deuxième réunion

- **5 territoires engagés depuis 2015**  
Thiers, Villeurbanne, St Donat, Le Teil, Cœur de Savoie
- **Une dizaine aujourd'hui,**  
Avec 2 rencontres annuelles
- **Une mobilisation sur la Métro,**  
Avec la perspective d'une délibération

## ➤ 10 Territoires expérimentaux

Création des Entreprises à But d'Emploi début 2017

Aujourd'hui 600 CDI, Age moyen 45 ans, 54 mois de chômage

## ➤ Une association nationale TZCLD

Perspective 2ième loi 2019

Université TZCLD 1<sup>er</sup> Septembre

Une dynamique forte

Adhésion fortement recommandée







## Phase 0



### **Création du comité de pilotage local et mobilisation exhaustive des acteurs.**

Cette phase d'explication du projet et de mobilisation de tous les acteurs du territoire prêts à s'impliquer dans la démarche est décisive. Pour optimiser les chances de réussite d'un tel projet, il est en effet indispensable qu'il soit porté par l'ensemble des élus et mis en débat au sein de la population la plus large possible pour valider la candidature du territoire au plein emploi volontaire.

Illustration : Camille Besse

## Phase 1



**Identification et rencontre des personnes privées durablement d'emploi du territoire souhaitant rejoindre la démarche.** Il s'agit à ce stade de recenser leurs savoir-faire et leurs envies. Trois questions leur sont posées : Qu'est ce que vous savez faire ? Qu'est ce que vous voulez faire ? Qu'est ce que vous, futurs salariés, acceptez d'apprendre ? Une attention toute particulière est apportée aux personnes en situation d'exclusion qu'il faut parvenir à toucher.

Illustration : Camille Besse



## Phase 2

**Identification des travaux utiles sur le territoire.** Le comité de pilotage local et les futures entreprises conventionnées se chargent d'identifier précisément les besoins non satisfaits sur le territoire et présentés comme utiles par les acteurs locaux (habitants, entreprises, institutions...). Ils veillent à ce que les emplois qui seront créés développent la coopération entre les différents acteurs de l'économie locale.



Illustration : Camille Besse

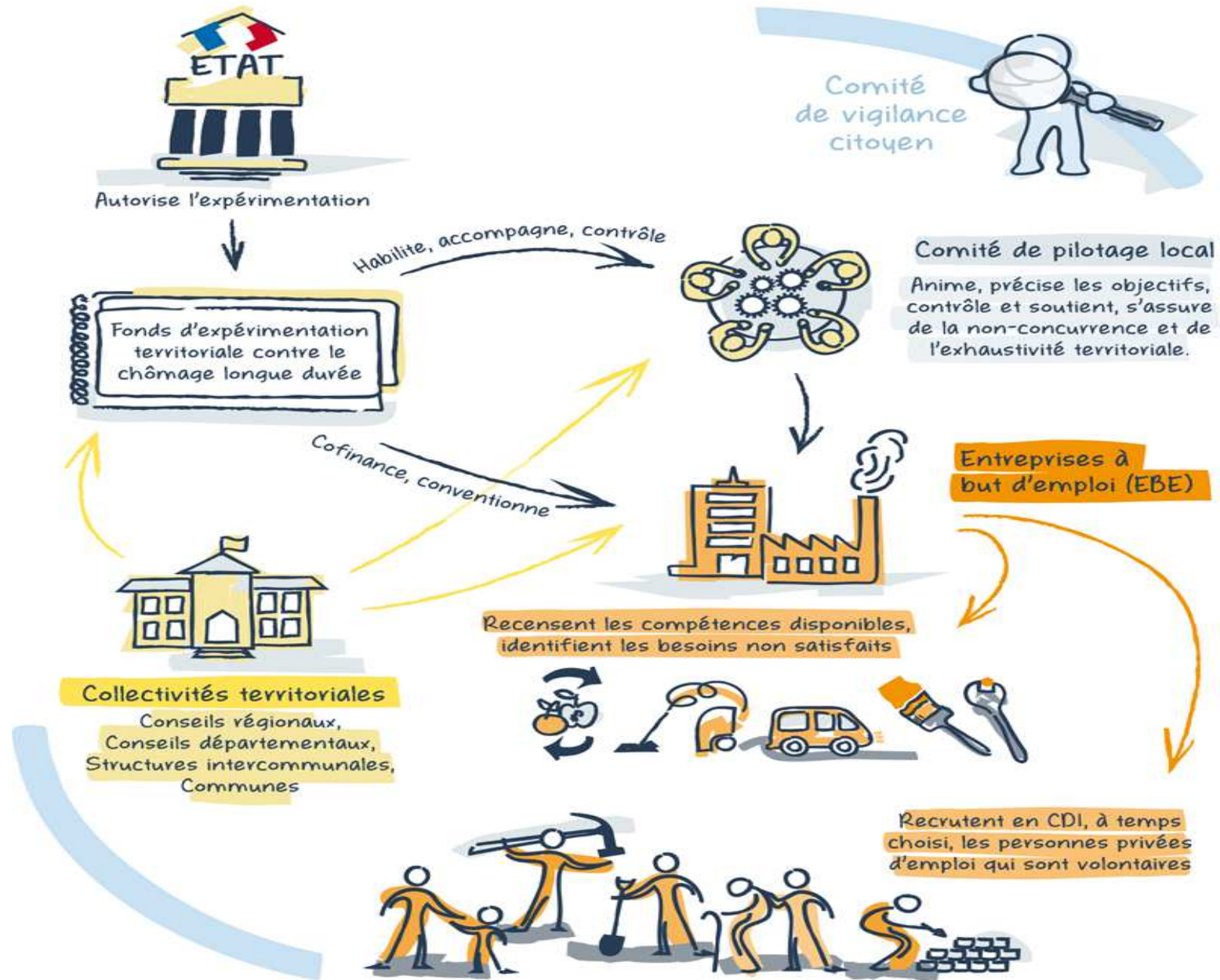
## Phase 3

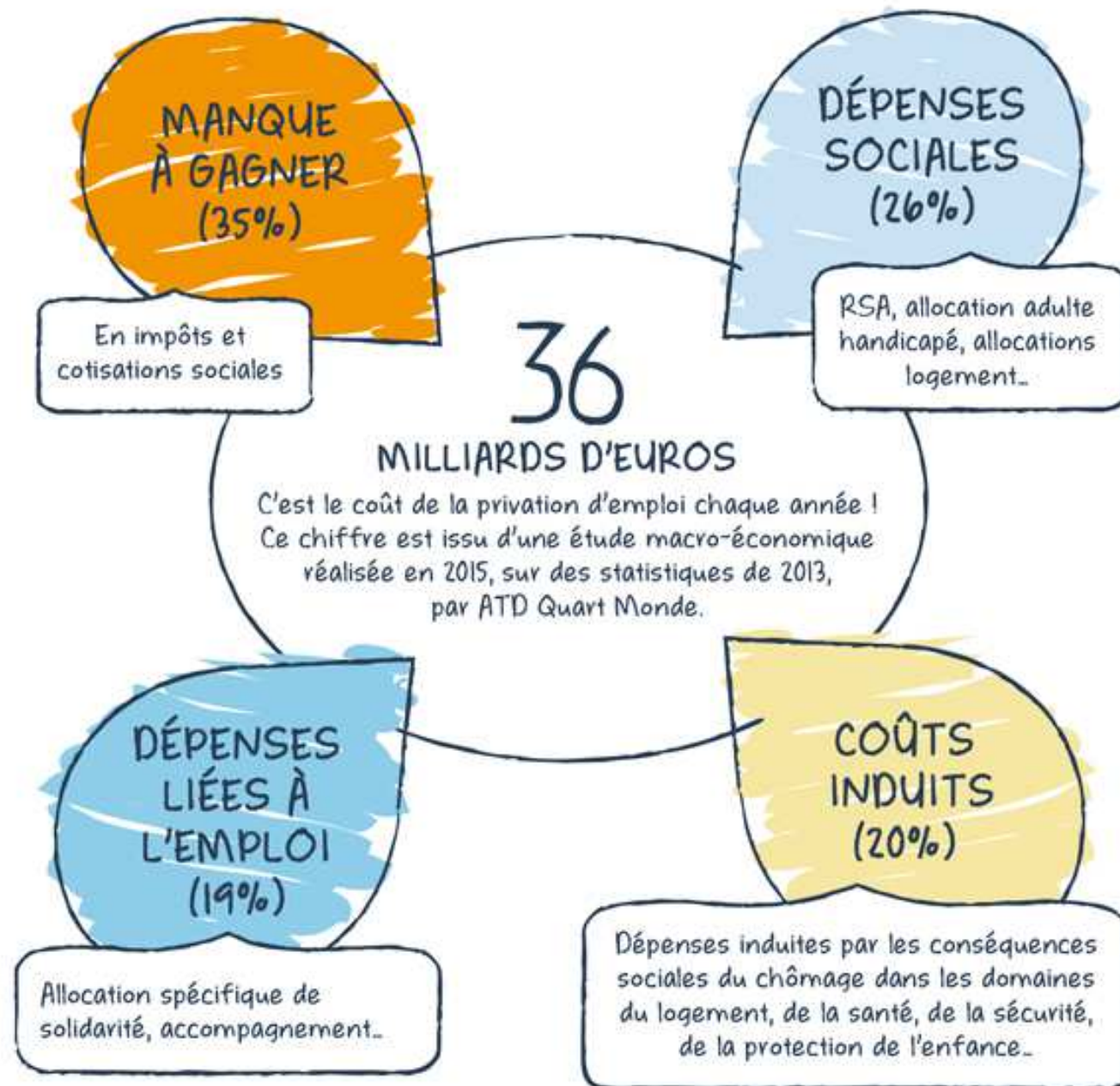


**Création et identification d'une ou plusieurs entreprises à but d'emploi.** Une fois les ressources humaines et les emplois attendus identifiés sur le territoire, une ou plusieurs entreprises à but d'emploi sont mises en place pour opérer la connexion entre les deux. Elles se chargent de recruter les demandeurs d'emploi et de prospecter de manière permanente pour continuer de développer l'activité sur le territoire et garantir une offre d'emplois à proportion des besoins de la population.

Illustration : Camille Besse







On estime que la réallocation de ces coûts devrait permettre de couvrir de 70% à 100% du coût d'un poste à temps plein payé au SMIC.